

DIOCESE OF SAULT STE. MARIE



DIOCÈSE DE SAULT STE-MARIE

MÉMO

aux prêtres, aux diacres et aux paroissiens du Diocèse de Sault Ste-Marie
le jeudi, 18 juin 2020

Objet : Élection d'un administrateur diocésain

Chers confrères prêtres, chers diacres et paroissiens,

Puisque Mgr Marcel Damphousse est officiellement entré en fonction comme archevêque coadjuteur d'Ottawa-Cornwall, le siège épiscopal du Diocèse de Sault Ste. Marie est maintenant vacant. Selon le droit canonique, un administrateur diocésain doit être nommé pour assurer le bon fonctionnement du diocèse jusqu'à l'arrivée d'un nouvel évêque. La responsabilité de l'élection d'un administrateur diocésain incombe au Collège des consultants.

Ce matin, le jeudi 18 juin 2020, le Collège des Consultants s'est réuni par ZOOM. En tenant compte des besoins de notre diocèse ainsi que des dons et talents des prêtres qui pourraient assumer cette responsabilité, le Collège des Consultants a élu Mgr Jean-Paul É. Jolicoeur, p.h. comme administrateur diocésain. Son mandat entre en vigueur immédiatement et prendra fin dès qu'un nouvel évêque sera nommé. Nous lui souhaitons la bienvenue et nous l'accueillons en tant que leader par intérim de notre diocèse.

Mgr Jolicoeur s'engage à travailler en étroite collaboration avec le Collège des Consultants afin de répondre aux besoins pastoraux de toutes les régions du Diocèse.

Nous le remercions d'avoir accepté de rendre ce service d'Église et nous l'assurons de notre soutien et de notre prière.

Sincèrement vôtre,

Jean Vézina, prêtre
Chancelier du Diocèse de Sault Ste-Marie